

Conditions générales de vente et d'utilisation

Service réservé aux professionnels | Version du 13 octobre 2026

1. Éditeur et champ d'application

Beeving est un service fourni par GROUPE GARAN, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 100 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 953 558 582, dont le siège social est situé au 200 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris, France (« Beeving » ou « nous »). Les présentes conditions générales (« Conditions ») régissent le site beeving.com, les applications app.beeving.com et dash.beeving.com, les API et les fonctionnalités associées (le « Service »). Contact : contact@beeving.com ; téléphone : +33 6 33 18 05 11.

Le Service est réservé aux personnes physiques ou morales agissant pour les besoins de leur activité professionnelle (le « Client »). Le souscripteur doit être majeur, disposer de la capacité juridique nécessaire et, lorsqu'il représente une organisation, être habilité à l'engager. Le Service n'est pas proposé pour un usage de consommation privée.

La qualification professionnelle déclarée ne permet pas d'écarter une disposition impérative lorsqu'elle est légalement applicable. Le Client identifie son organisation et ses utilisateurs autorisés de façon exacte.

2. Acceptation et documents contractuels

Le Client accepte expressément les Conditions avant la création du compte ou la commande. La commande payante précise l'offre, les fonctionnalités, les limites, le prix, les taxes, la fréquence de facturation et les modalités de renouvellement. Elle devient ferme après confirmation de la commande avec obligation de paiement et confirmation par Beeving. Une copie conservable des documents et de la commande est fournie au Client.

En cas de contradiction, les conditions particulières expressément acceptées prévalent sur les Conditions générales pour l'objet concerné. Le contrat de sous-traitance des données personnelles (« DPA ») prévaut pour les traitements réalisés pour le compte du Client. La politique de confidentialité décrit séparément les traitements dont GROUPE GARAN détermine les finalités.

3. Fonctionnalités et conditions d'utilisation

Selon l'offre souscrite, Beeving permet de préparer et envoyer des campagnes et newsletters, créer des séquences et relances, gérer les contacts, listes, segments et données CRM, recevoir et traiter des réponses, suivre des indicateurs, connecter plusieurs messageries et enrichir des contacts professionnels avec Apollo. Des fonctions d'intelligence artificielle et de warmup peuvent compléter ces services.

Seules les fonctionnalités disponibles et incluses dans l'offre acceptée sont contractuellement comprises. Les limites de contacts, utilisateurs, comptes expéditeurs, crédits d'enrichissement ou d'IA et volumes sont précisées avant commande. Une annonce de développement futur ne constitue pas une fonctionnalité déjà disponible.

Les résultats d'enrichissement, classifications, scores de délivrabilité, ouvertures, clics et autres indicateurs peuvent être incomplets ou affectés par les systèmes de protection des messageries. Beeving ne garantit ni l'exactitude de chaque donnée tierce, ni un placement en boîte de réception, ni un nombre de réponses ou de ventes.

Le warmup, lorsqu'il est activé, peut produire des échanges techniques avec des boîtes participant à ce fonctionnement. Le Client doit en comprendre le périmètre avant activation et peut demander son arrêt. Les contrôles de délivrabilité et la rotation ne dispensent jamais de respecter les limites des fournisseurs et les règles anti-spam.

4. Compte, équipe et sécurité

Le Client protège ses identifiants, mots de passe, secrets SMTP, clés API et jetons d'intégration. Il configure les droits des utilisateurs et retire les accès devenus inutiles. Il informe immédiatement Beeving de tout accès non autorisé ou incident à contact@beeving.com.

Le Client est responsable des instructions des personnes qu'il autorise, dans les limites de leurs permissions. Beeving reste responsable de ses propres obligations de sécurité et du fonctionnement de ses contrôles d'accès. Le Client ne doit pas tenter d'accéder aux données d'une autre organisation, contourner les quotas ou compromettre le Service.

5. Messageries et services connectés

Le Client peut configurer son propre serveur SMTP/IMAP ou autoriser une connexion Google ou Microsoft Outlook. Il autorise Beeving à réaliser les opérations nécessaires aux fonctionnalités choisies : envoi, récupération et traitement des réponses, synchronisation et suivi. Le périmètre dépend des autorisations effectivement accordées et est présenté lors de la connexion.

Le Client doit disposer des droits nécessaires sur les comptes connectés et respecter les conditions de leurs fournisseurs, y compris lorsqu'elles imposent des restrictions plus strictes que la loi. Les politiques Google applicables peuvent notamment limiter l'usage commercial des fonctionnalités Gmail. L'autorisation OAuth ne vaut pas consentement des destinataires à recevoir des messages.

Le Client peut retirer une intégration ou révoquer une autorisation. Les opérations futures qui en dépendent cessent alors ; les messages déjà transmis et les copies présentes chez les destinataires ne peuvent pas être rappelés automatiquement. Beeving ne garantit pas la disponibilité d'un service tiers et informe le Client des restrictions significatives dont il a connaissance.

6. Prospection, données des contacts et usages interdits

Le Client détermine les finalités et la base juridique de ses campagnes et traitements CRM. Il s'assure de la provenance licite des contacts, fournit les informations requises, respecte les oppositions et tient compte des règles du pays des destinataires. L'acquisition ou l'enrichissement d'une adresse ne vaut pas autorisation de prospection.

Pour les destinataires professionnels en France, la prospection doit notamment être en rapport avec leur activité, accompagnée de l'information requise et permettre une opposition simple et gratuite. Pour les particuliers, les règles de consentement préalable et leurs exceptions légales doivent être respectées, même lorsque le Client de Beeving est une entreprise.

Chaque sollicitation identifie clairement l'annonceur et offre un moyen effectif de désinscription. Le Client ne réimporte pas une personne opposée pour la solliciter à nouveau et conserve uniquement les informations nécessaires à l'application de cette opposition.

Les pixels d'ouverture et autres mécanismes de suivi sont soumis à des règles distinctes de celles de la prospection. Le Client recueille le consentement requis avant leur usage, sauf exemption légalement applicable et documentée. Le consentement au bandeau cookies de Beeving ne constitue pas celui des destinataires des campagnes.

Sont interdits : spam et prospection illicite, usurpation, hameçonnage, fraude, logiciels malveillants, contenus illicites ou trompeurs, violation de droits de tiers, collecte sans base juridique, contournement des listes d'opposition et des protections des fournisseurs. Les données sensibles ou pénales ne doivent pas être importées sans nécessité, base juridique adaptée et garanties convenues.

7. Prix, durée et renouvellement

Beeving ne propose pas d'essai gratuit au titre des présentes Conditions. L'accès aux fonctionnalités payantes nécessite une commande et un paiement. Toute promotion doit être expressément décrite dans la commande ; aucune offre gratuite ou période d'essai ne se déduit de la création d'un compte.

Les prix professionnels sont indiqués hors taxes lorsque cela est précisé ; les taxes et le montant total sont présentés avant paiement. Les abonnements mensuels sont facturés d'avance chaque mois. Les abonnements annuels sont souscrits pour douze mois et facturés d'avance pour la période annuelle. Un équivalent mensuel affiché ne transforme pas une facturation annuelle en paiement mensuel.

L'abonnement se renouvelle automatiquement pour une période de même durée, sauf résiliation avant renouvellement. Le Client peut demander la résiliation à tout moment ; elle prend effet à la fin de la période payée en cours. La réception de la demande et la date d'effet sont confirmées par courriel.

La résiliation ordinaire ne donne pas droit au remboursement au prorata de la période commencée. Cette règle n'exclut pas un remboursement imposé par la loi, un manquement de Beeving ou un engagement contractuel particulier. Une augmentation tarifaire ne s'applique qu'à une période

future, après information au moins trente jours à l'avance, avec possibilité de résilier avant sa prise d'effet.

8. Paiement, quotas et changements d'offre

Les paiements sont traités par Stripe. Le Client autorise les prélèvements récurrents correspondant à la commande. Il maintient des informations de facturation et un moyen de paiement valides. Aucune dépense supplémentaire non prévue n'est engagée sans information et accord du Client.

Les quotas et crédits sont renouvelés selon la période indiquée dans l'offre. Les crédits inutilisés ne sont pas reportés sauf mention contraire. Un changement d'offre indique avant confirmation sa date d'effet, ses limites et tout montant ou avoir au prorata. La résiliation ordinaire et le changement d'offre sont des opérations distinctes.

Les sommes exigibles et non payées donnent lieu, sans rappel préalable lorsque la loi le prévoit, à des pénalités de retard au taux de refinancement de la Banque centrale européenne majoré de dix points, sans être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. L'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros peut s'ajouter, et une indemnisation complémentaire sur justificatifs lorsque les frais réels dépassent ce montant, dans les conditions légales.

Beeving peut suspendre l'accès après notification d'un défaut de paiement et délai raisonnable de régularisation, sauf nécessité immédiate légalement justifiée. Les dispositions relatives aux procédures collectives et autres règles impératives restent applicables.

9. Intelligence artificielle et automatisations

Les fonctions IA peuvent transmettre les données nécessaires à OpenRouter et, selon le modèle utilisé, à Anthropic, OpenAI, Google ou xAI. Leurs finalités, destinataires et limites sont décrits dans la politique de confidentialité et le DPA. Le Client minimise les informations envoyées et n'inclut aucun secret inutile.

Les suggestions, textes, classifications, scores et recommandations peuvent comporter des erreurs. Le Client vérifie les messages et paramètres avant l'activation d'envois ou d'actions automatisées. Les actions sont exécutées selon les instructions et permissions accordées ; les conditions présentes n'autorisent pas Beeving à élargir de sa propre initiative les finalités du traitement.

Le Service n'est pas destiné à prendre seul des décisions produisant des effets juridiques ou comparables sur une personne. Tout usage de cette nature nécessite une analyse et des garanties spécifiques. Les données Google restent soumises aux restrictions d'utilisation limitée, notamment concernant la publicité, les courtiers en données et l'entraînement de modèles généralistes.

10. Propriété intellectuelle et contenus

Beeving et ses titulaires de droits conservent leurs droits sur le logiciel, les interfaces, la documentation, Fold et les éléments de marque. Le Client bénéficie d'un droit non exclusif et non transférable d'utiliser le Service pour ses besoins professionnels pendant la durée convenue.

Le Client conserve les droits qu'il détient sur ses fichiers, messages, listes et autres contenus. Il autorise uniquement les opérations techniques nécessaires à l'hébergement, au traitement, à l'envoi et à la restitution conformément à ses instructions. Cette autorisation ne transfère pas la propriété de ses données et ne permet pas leur réutilisation pour une finalité indépendante.

Les données et éléments fournis par des tiers, notamment Apollo, restent soumis à leurs droits et licences applicables. Un contenu généré par IA n'est pas nécessairement exclusif ou protégeable par droit d'auteur. Le Client s'assure que son utilisation respecte les droits de tiers.

11. Suspension et résiliation pour manquement

En cas de manquement substantiel, Beeving notifie le motif et accorde quinze jours pour y remédier lorsqu'il peut être corrigé. Une suspension immédiate peut intervenir pour prévenir une activité illicite, un incident de sécurité ou un dommage grave, ou lorsqu'une correction est impossible. La mesure reste proportionnée au risque et peut être contestée à contact@beeving.com.

La résiliation d'un abonnement est distincte de la suppression du compte. Le Client peut demander la suppression à contact@beeving.com. Les campagnes ne doivent plus continuer après la fin de l'autorisation nécessaire ou la fermeture du compte. Si Beeving cesse pour ses propres raisons un Service payé et utilisé conformément au contrat, la partie payée d'avance qui ne sera pas fournie est remboursée.

12. Restitution et suppression des données

Le Client exporte les données utiles avant la fermeture ou demande leur restitution à contact@beeving.com. À la fin du traitement, Beeving restitue ou supprime les données personnelles selon le choix du Client, conformément au DPA et aux droits impératifs applicables.

Après la suppression du compte, les données en production sont effacées au plus tard sous trente jours. Les copies de sauvegarde sont effacées au plus tard sous quatre-vingt-dix jours à compter du même événement. Elles sont isolées, protégées et ne sont plus utilisées pour les opérations courantes. Si une restauration intervient, les instructions d'effacement sont réappliquées.

Les données devant être conservées pour une obligation légale sont séparées, protégées et utilisées pour cette seule finalité. Les copies présentes chez les destinataires, dans les messageries du Client ou chez un tiers responsable du traitement ne sont pas automatiquement supprimées par la fermeture du compte Beeving.

13. Réversibilité et changement de fournisseur

Le Client peut demander à contact@beeving.com un changement de fournisseur ou un transfert vers sa propre infrastructure. Beeving fournit les informations et l'assistance raisonnables nécessaires, maintient la sécurité et explique les risques de continuité connus. Les données exportables sont restituées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, notamment CSV ou JSON selon leur nature.

Lorsque le chapitre VI du règlement (UE) 2023/2854 s'applique, le préavis ne dépasse pas deux mois, la transition ne dépasse en principe pas trente jours calendaires et une période de récupération d'au moins trente jours suit la transition. Toute prolongation technique doit respecter les conditions légales. La fin du contrat est notifiée selon l'achèvement du changement ou l'instruction d'effacement.

Les informations exportables comprennent les contacts et champs, listes et oppositions, données CRM, contenus et paramètres de campagnes, modèles, signatures, messages et événements conservés, indicateurs et éléments du compte nécessaires au transfert. Sont exclus le logiciel de Beeving, les secrets de sécurité, les données d'autres clients et les informations internes protégées, sans faire obstacle aux exports légaux. Les droits et restrictions des données tierces restent applicables.

Aucun frais spécifique de changement de fournisseur ou de sortie des données n'est prévu par ces Conditions. Les frais d'abonnement normalement dus sont distincts et les règles impératives prévalent sur les modalités de résiliation ordinaire. L'effacement suit le DPA et la période de récupération applicable, sauf demande licite d'effacement anticipé.

14. Disponibilité et évolution du Service

Beeving fournit le Service avec une diligence raisonnable et conformément à l'offre acceptée. La maintenance, la sécurité et les défaillances externes peuvent entraîner des interruptions. Beeving prend des mesures raisonnables pour réduire leur durée et rétablir le Service. Aucun engagement chiffré de disponibilité ou avoir automatique n'est prévu sans accord écrit distinct.

Les mises à jour peuvent maintenir la sécurité, la conformité et la compatibilité ou améliorer le Service. Les changements significatifs sont annoncés dans un délai raisonnable, sauf urgence. Une fonctionnalité essentielle d'une période payée ne peut être retirée sans fondement contractuel ou légal et sans préserver les recours du Client.

15. Responsabilité

Pour les Clients professionnels payants, la responsabilité totale de Beeving pour les manquements au Service est limitée aux sommes d'abonnement payées ou à payer pour les douze mois précédant l'événement engageant sa responsabilité. Les préjudices indirects au sens du droit français sont exclus dans les limites autorisées. Une perte de données n'est pas exclue du seul fait de sa nature.

Ce plafond et ces exclusions ne s'appliquent pas en cas de dol, fraude, faute intentionnelle ou lourde, responsabilité légalement non limitable, ou lorsqu'ils priveraient une obligation essentielle de sa substance. Ils ne limitent pas les droits des personnes concernées ou les responsabilités impératives en matière de données personnelles.

Chaque partie répond des conséquences de ses propres manquements. Le Client reste responsable de la licéité de ses campagnes et instructions ; Beeving reste responsable de ses obligations comme prestataire et sous-traitant. Aucune clause n'impose au Client de couvrir un manquement imputable à Beeving.

16. Confidentialité et force majeure

Chaque partie protège les informations non publiques reçues de l'autre, limite leur utilisation à l'exécution du contrat et l'accès aux personnes qui en ont besoin. Les obligations de divulgation légale, les informations déjà publiques sans faute et celles obtenues licitement indépendamment sont réservées. Les obligations du DPA s'appliquent aux données personnelles.

Une partie empêchée par un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil informe l'autre et prend les mesures raisonnables pour limiter ses effets. Les conséquences sur la suspension ou la résolution sont déterminées par la loi, sans assimiler automatiquement toute défaillance d'un fournisseur à une force majeure.

17. Modifications et preuve

Les changements substantiels des Conditions sont communiqués par courriel au moins trente jours avant leur prise d'effet, sauf obligation légale ou urgence de sécurité. Ils ne modifient pas rétroactivement une période payée. Le Client peut refuser les nouvelles conditions en résiliant avant leur application ; un nouvel accord exprès est recueilli lorsqu'il est nécessaire.

Les confirmations, journaux et traces électroniques peuvent être utilisés comme éléments de preuve, sous réserve de leur intégrité et des droits de contestation. Ils ne constituent pas une preuve irréfutable. Une disposition invalide n'affecte pas les autres dispositions si le contrat peut subsister.

18. Droit applicable, réclamations et contact

Les Conditions sont régies par le droit français, sous réserve des dispositions impératives applicables. Toute réclamation est adressée à contact@beeving.com ou à GROUPE GARAN, 200 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris, France.

POUR LES PARTIES CONTRACTANT EN QUALITÉ DE COMMERÇANTS, LES LITIGES SONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DE PARIS LORSQUE CETTE ATTRIBUTION EST VALABLE AU REGARD DES RÈGLES APPLICABLES. Dans les autres situations, les règles légales ordinaires de compétence s'appliquent.

Les documents sont rédigés en français. Une traduction peut être fournie ; le français prévaut dans les limites permises par la loi. Contact unique pour l'assistance, le contrat et les données : contact@beeving.com.